

25.09.2020

# Attention au cycle de vie des produits numériques

**Les dates de péremption ne s'appliquent pas qu'aux denrées alimentaires mais aussi aux produits numériques tels que les programmes, les applis et les dispositifs. En cas de dépassement, ces derniers ne bénéficient plus d'aucun support ce qui signifie la fin des mises à jour et des correctifs.**

Chaque système d'exploitation, programme ou application a son cycle de vie. Celui-ci commence lorsque le produit est mis sur le marché et prend fin lorsque son support n'est plus assuré.

La sécurité d'un logiciel dépend donc aussi beaucoup du respect de son cycle de vie. Une fois la période de support terminée, les éventuelles failles de sécurité ne sont plus corrigées. À partir de là, le produit n'étant plus protégé contre les attaques, il doit être remplacé par une version successive ou un produit équivalent. La règle serait de ne plus utiliser un logiciel arrivé à la fin de son cycle de vie.

Le fait de connaître les dates limites du cycle de vie de vos produits vous permet de décider en connaissance de cause l'opportunité d'effectuer une mise à jour, une mise à niveau ou un remplacement de logiciel. Les fabricants comme Microsoft, Apple et Google publient régulièrement des infos concernant la fin du support de leurs produits.

Pour protéger vos dispositifs et les données qu'ils contiennent, vérifiez régulièrement la durée du support dont bénéficient votre système d'exploitation, vos programmes et vos applis, et organisez-vous pour remplacer à temps les logiciels obsolètes.

[Infos-clés sur le cycle de vie Windows \(https://support.microsoft.com/fr-ch/help/13853/windows-lifecycle-fact-sheet\)](https://support.microsoft.com/fr-ch/help/13853/windows-lifecycle-fact-sheet)

Pour en savoir plus, cliquez [ici \(https://www.ebas.ch/fr/3-prevenir-avec-les-mises-a-jour-logicielles/#mobile-active\)](https://www.ebas.ch/fr/3-prevenir-avec-les-mises-a-jour-logicielles/#mobile-active).